

II. LA DIVERSITE DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

A. DEMOGRAPHIE

1. Evolution démographique

- 1.1. Dynamisme démographique
- 1.2. Structure de la population
- 1.3. Structure des ménages

2. Hypothèses d'évolution

II. LA DIVERSITE DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

A. DEMOGRAPHIE

1. Evolution démographique

Compertrix fait partie de la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne (CAC) composée de 12 communes représentant 65 230 habitants en 1999. La population de la commune est de 1 076 habitants en 1999, soit 1,65% de la population de la CAC et 6,01% de la population de la CAC hors Châlons. Au recensement provisoire de 2004, Compertrix compte 1 053 habitants, laissant présager d'une légère baisse de sa population.

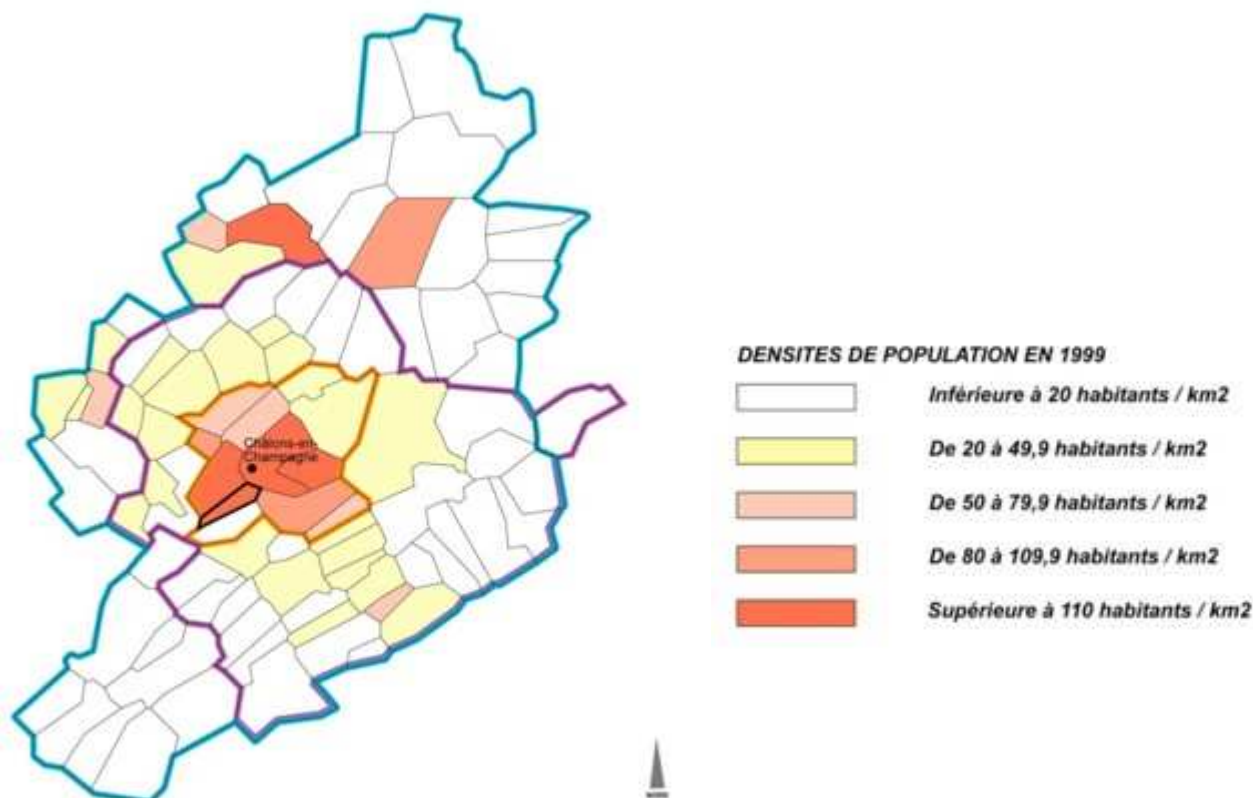
Tableau n° 1 :

EVOLUTION DE LA POPULATION SANS DOUBLES COMPTES

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
Compertrix	690	971	1 061	942	1112	1 076
CAC	47 906	58 104	66 266	67 161	66 751	65 230
CAC hors Châlons	6 201	7 340	13 991	16 024	18 328	17 891
Couronne périurbaine	11 305	10 825	11 622	13 646	14 688	14 747
SCoT	74 181	84 866	93 259	96 057	97 526	96 876

Source : RGP, INSEE

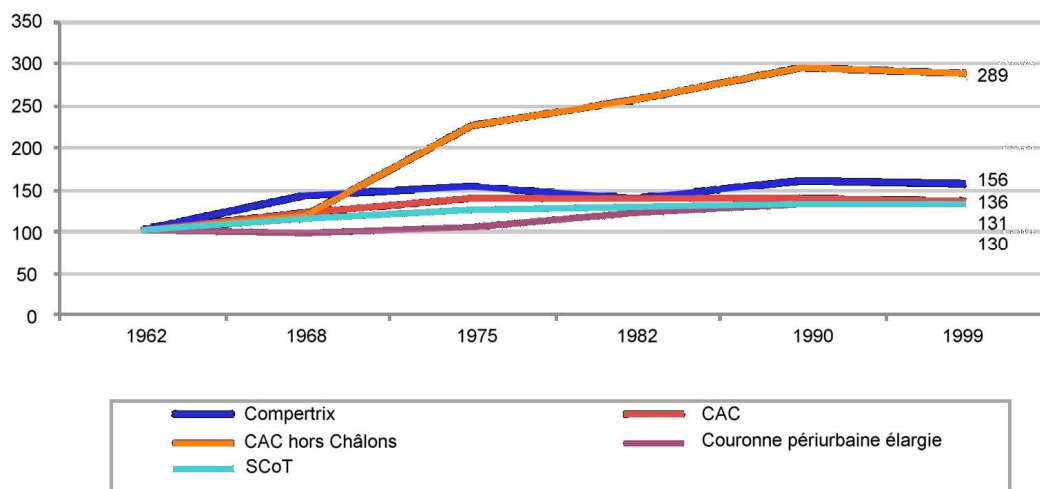
Compertrix fait partie des communes les plus denses de la CAC (226 habitants au km²), avec une densité de population supérieure à celle des autres communes de la CAC, exception faite de Châlons (131 habitants au km²).



1.1. Dynamisme démographique

Graphique n° 1 :

EVOLUTION DE LA POPULATION SANS DOUBLES COMPTES DE 1962 A 1999 (exprimée base 100 à l'année 1962)



Entre les recensements de 1962 et 1999, la population compertriate a augmenté. Elle a suivi une tendance similaire à celle du SCoT et de la CAC. Toutefois, sa croissance reste limitée (+56%) par rapport à celle des autres communes de la CAC (hors Châlons) qui ont vu, en moyenne, leur population tripler en 40 ans.

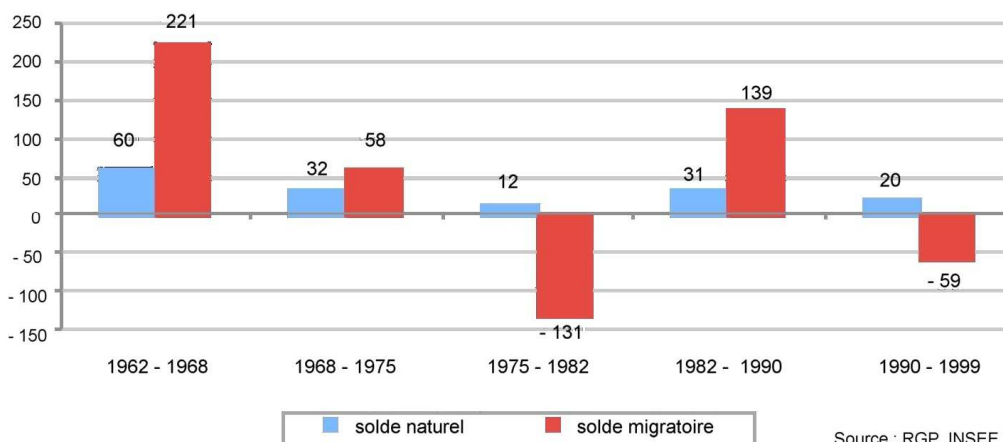
La population compertriate n'a pas cru de façon constante. En effet, elle a d'abord connu une période de croissance de 1968 à 1975, due notamment à la réalisation d'ensembles pavillonnaires. Entre 1975 et 1982, elle accuse une chute de -11% (soit 119 personnes en moins) qui s'explique notamment par un solde migratoire négatif important (-131) combiné à un ralentissement des naissances (-35% par rapport à la période 1968-1975).

Durant la période suivante (1982-1990), la population compertriate atteint de nouveau les niveaux de 1975 jusqu'à légèrement les dépasser grâce à la commercialisation du lotissement "Les Champs Flûtets".

Néanmoins, à l'image des autres territoires d'étude et à l'exception de la couronne périurbaine, la population compertriate tend aujourd'hui à stagner, voire même à baisser (3%). Cette baisse provient du solde migratoire négatif (-56 personnes) qui n'est pas compensé par le solde naturel peu élevé (+20 personnes).

Graphique n° 2 :

SOLDE NATUREL ET SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 1962 ET 1999

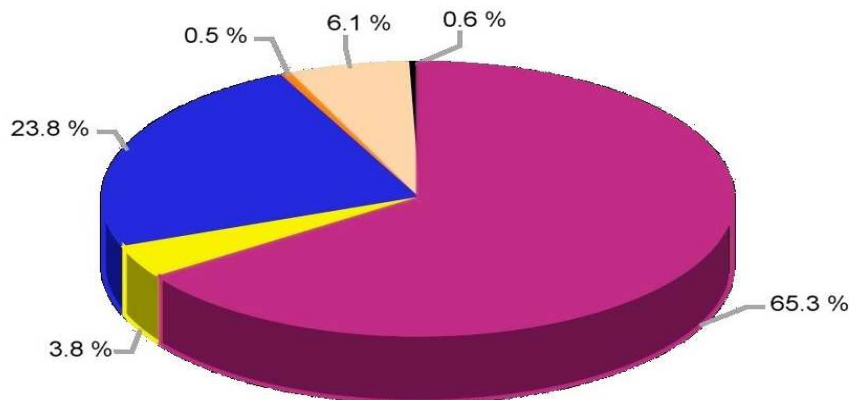


Source : RGP, INSEE

Le déficit migratoire s'explique notamment par un renouvellement limité de la population compertriate puisque 30% des habitants de Compertrix en 1999 déclarent y avoir emménagé après le 1^{er} janvier 1990. Ce taux est finalement identique à celui de la CAC.

Graphique n° 3 :

LIEU DE RESIDENCE AU 1er JANVIER 1990 DES HABITANTS DE LA COMMUNE EN MARS 1999



Source : RGP 1999, INSEE



1.2. Structure de la population

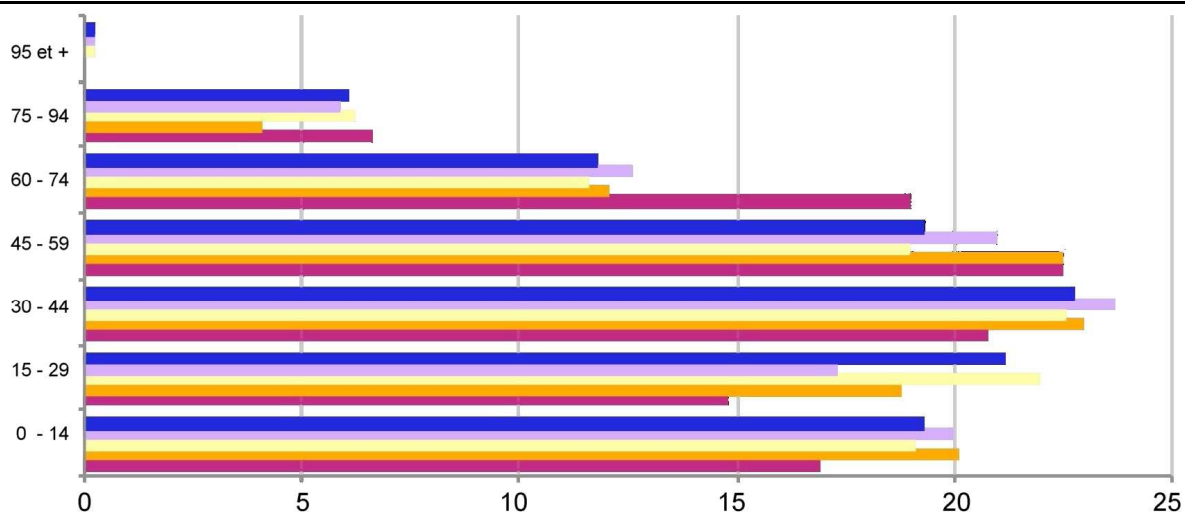
Par rapport à celle des autres territoires d'étude, la population de Compertrix apparaît au recensement de 1999 comme plus âgée dans la mesure où on note :

- une proportion moindre des jeunes (0-14 ans) et des jeunes actifs (15-44 ans),
- une part plus marquée des plus de 45 ans, notamment des personnes âgées de 60 à 74 ans.

Par rapport aux recensements de 1982 et 1990, il ressort que la population de Compertrix a vieilli puisque la part des jeunes de moins de 14 ans est en baisse depuis 1982 (21% en 1982 et 17% en 1999) alors que celle des plus de 60 ans représente plus du quart de la population contre 14% en 1982.

Graphique n°4 :

STRUCTURE DE LA POPULATION PAR CLASSES D'AGE EN 1999



Source : RGP 1999, INSEE



Observable à des niveaux variables dans la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, le vieillissement de la population illustre l'arrivée des enfants du "baby-boom" aux âges élevés et la moindre natalité constatée nationalement à partir de la deuxième partie des années 70.

1.3. Structure des ménages

- **Répartition des ménages selon le nombre de personnes**

A Compertrix et dans l'ensemble des territoires supracommunaux d'étude, le nombre de ménages est en forte augmentation (+11% entre 1990 et 1999 sur Compertrix).

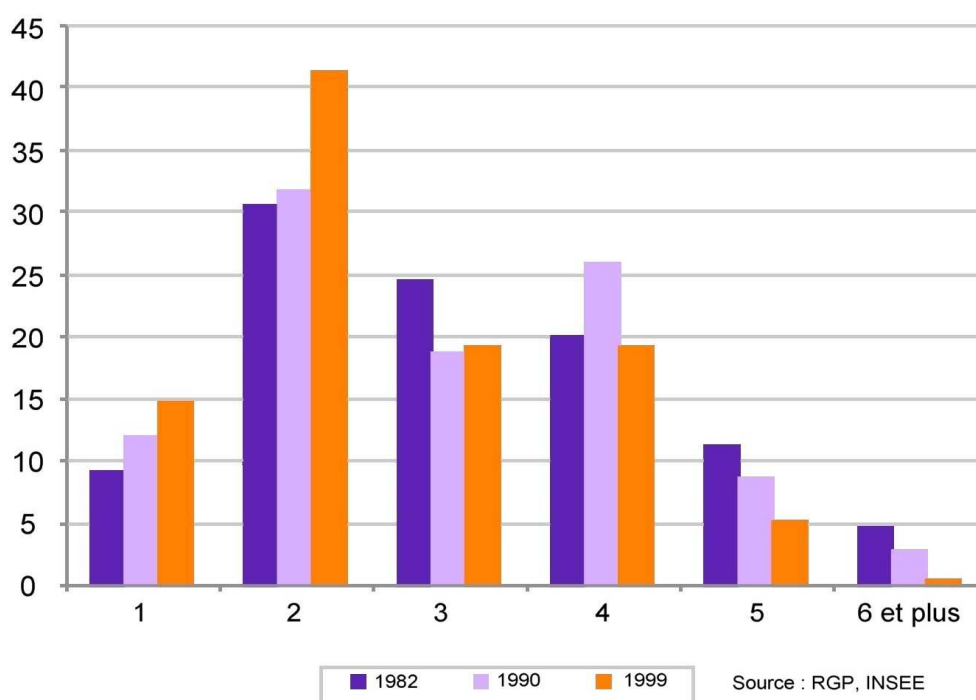
Cette hausse s'accompagne d'une réduction générale de la taille des ménages (2,5 personnes par ménage en 1999 contre 2,96 en 1990), conséquence de l'augmentation des ménages de 1 à 2 personnes et de la diminution des grands ménages (à partir de trois personnes).

Ces évolutions, observables sur l'ensemble du territoire français, s'expliquent par plusieurs phénomènes :

- la diminution de la fécondité,
- la décohabitation des jeunes et de leurs parents (poursuite d'études supérieures, recherche d'un premier emploi...),
- le recul de l'âge moyen des femmes à la maternité,
- l'augmentation du nombre de célibataires,
- le développement des familles monoparentales,
- l'augmentation des personnes vivant seules et notamment des personnes âgées.

Graphique n° 5 :

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MENAGES SELON LEUR TAILLE

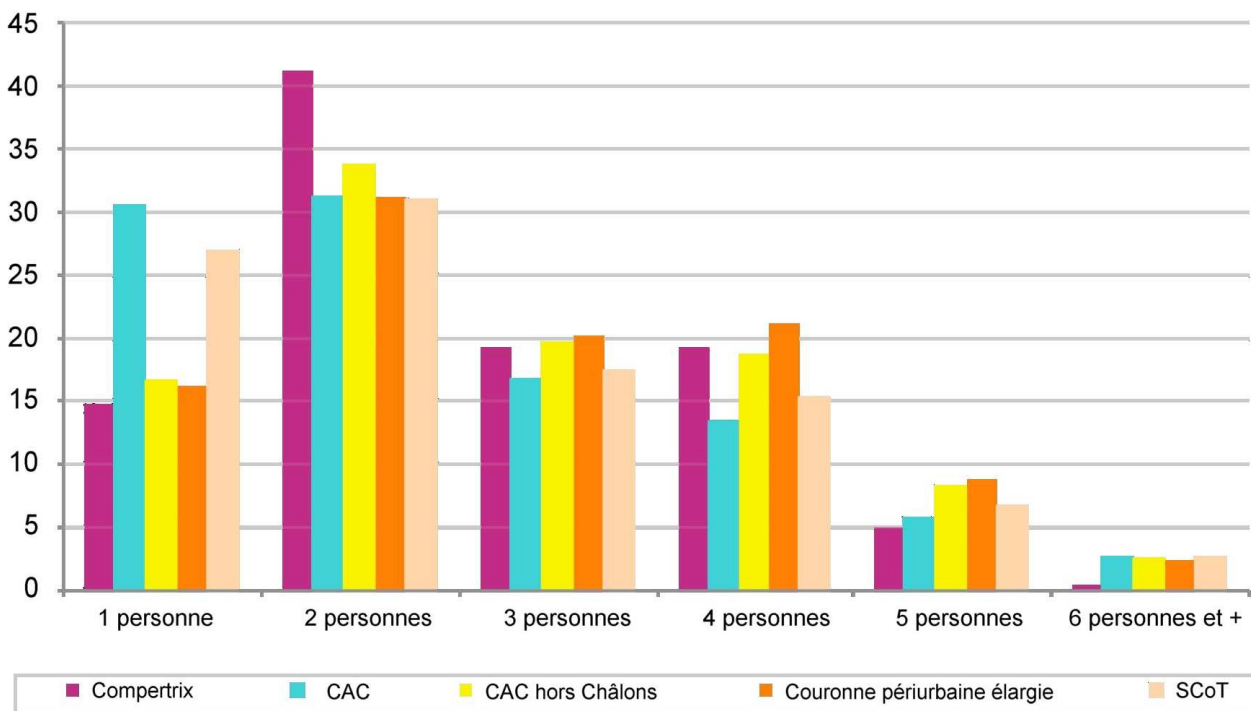


Au niveau de Compertrix, cela se traduit essentiellement par la présence de ménages de petite taille (56% sont composés d'1 à 2 personnes). Les ménages de 5 personnes ou plus ne représentent que 6% des ménages.

Par ailleurs, depuis 1982, la taille des ménages compertriats se réduit, avec 40% de petits ménages au recensement de 1982. Les ménages de grande taille tendent à disparaître à Compertrix.

Graphique n° 6 :

STRUCTURE DES MENAGES SELON LEUR TAILLE EN 1999



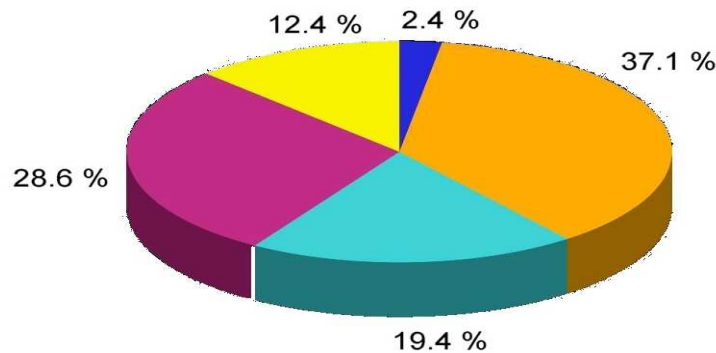
Source : RGP 1999, INSEE

• Age des ménages

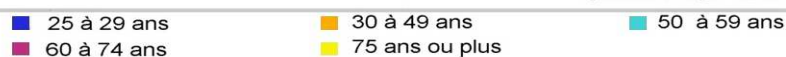
Du fait d'une population vieillissante, les ménages "seniors" sont surreprésentés sur l'ensemble de la commune : plus de 40% des ménages ont une personne de référence¹ de 60 ans ou plus. 6 ménages compertriats sur 10 ont une personne référente de plus de 50 ans.

Graphique n° 7 :

STRUCTURE DES MENAGES SELON L'AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE EN 1999



Source : RGP 1999, INSEE

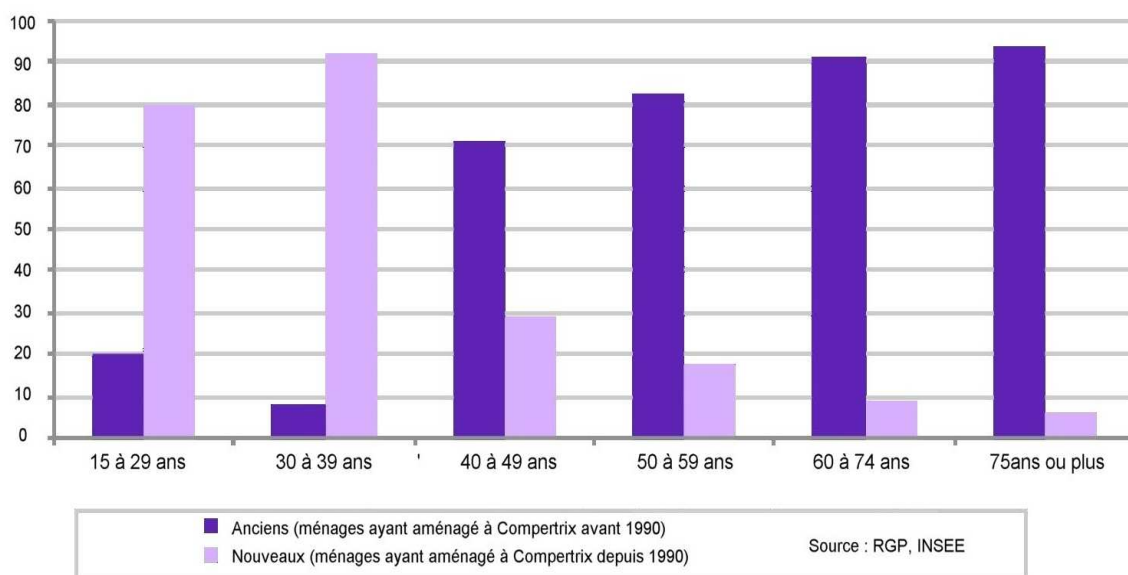


Toutefois, les nouveaux résidents limitent la tendance au vieillissement de la population puisqu'ils constituent une large part des moins de 40 ans (86%). A l'inverse, les anciens résidents rassemblent 85% des 40 ans et plus.

¹ Selon l'INSEE, la personne de référence du ménage est définie selon la règle suivante : si le ménage comprend au moins un couple, la personne de référence est l'homme du couple. S'il y a plusieurs couples, on choisit le plus âgé des actifs ou, à défaut d'actifs, le plus âgé. Si le ménage comprend au moins une famille monoparentale (adulte élevant seul un ou plusieurs de ses enfants), la personne de référence est, parmi les parents de ces familles monoparentales, le plus âgé des actifs ou à défaut le plus âgé. Si le ménage ne comprend aucune famille, la personne de référence est, parmi les personnes du ménage à l'exception des pensionnaires ou salariés logés, le plus âgé des actifs ou, à défaut, le plus âgé.

Graphique n° 8 :

STRUCTURE PAR AGE DE LA PERSONNE DE REFERENCE DU MENAGE DES ANCIENS ET NOUVEAUX RESIDENTS EN 1999



2. Hypothèses d'évolution

Sur un plan purement statistique, il est difficile de formuler des hypothèses d'évolution de la population pour une commune de la taille de Compertrix.

C'est pourquoi les hypothèses d'évolution suivantes ont été calculées à l'échelle du "bassin d'habitat" de Châlons-en-Champagne. En s'appuyant sur les résultats du recensement de 1999, des projections de population ont été réalisées pour le bassin d'habitat de Châlons-en-Champagne à l'horizon 2015.

Quatre scénarios de projection ont été retenus pour l'analyse :

- un scénario de maintien des quotients de fécondité et de migration (scénario 1),
- un scénario alternatif sur les migrations avec maintien des quotients de fécondité et de migration (scénario 2),
- un scénario à hypothèse de migration haute (scénario 3),
- un scénario à hypothèse de migration basse (scénario 4).

Pour plus de détails sur chacun de ces scénarios et les méthodes de projection employées, il est conseillé de se référer à l'encart méthodologique situé en fin de chapitre.

L'application de ces différents scénarios met en évidence une baisse globale de la population du bassin de vie de Châlons-en-Champagne, y compris dans le scénario 3 dit "optimiste" :

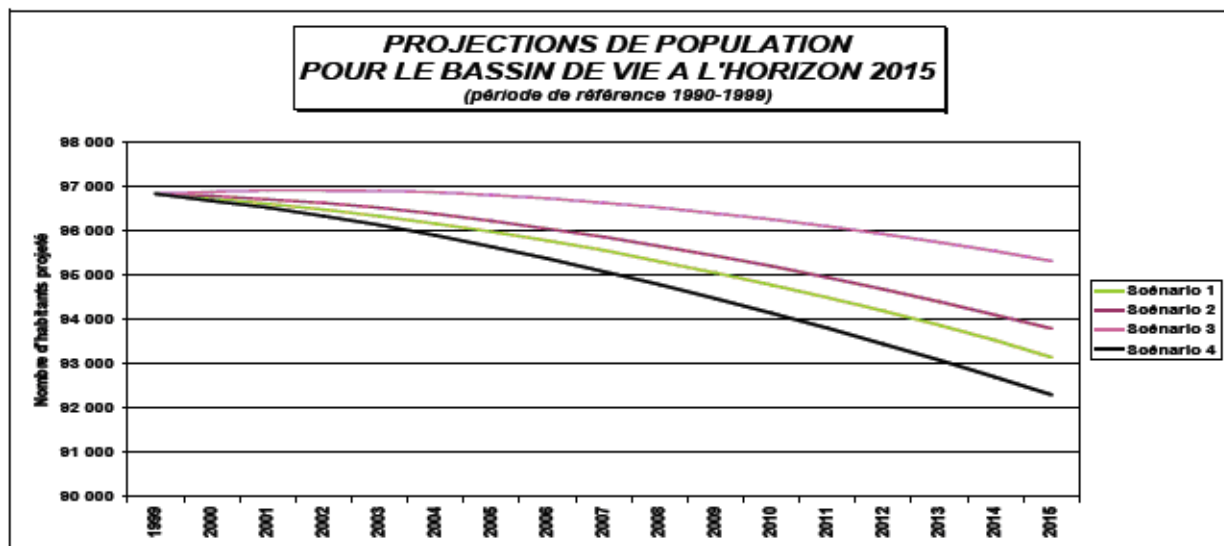


Tableau n° 2 :

LES POPULATIONS PROJETEES SELON LES DIFFERENTS SCENARIOS

Population	projetée en 2015	Ecart avec le scénario 1
Scénario 1	93 805	/
Scénario 2	95 327	1 522
Scénario 3	92 307	-1 498
Scénario 4	93 154	- 651

Source : OMPHALE 2000, INSEE

Pour la suite de l'analyse, c'est le scénario 1, correspondant à un juste milieu entre "optimisme" (scénario 3) et "pessimisme" (scénario 4) qui a été privilégié.

Il indique :

- qu'entre 1999 et 2015, soit une période de 16 ans, la population du bassin d'habitat passerait de 96 846 à 93 803 soit une diminution de plus de 3 000 personnes. Cette importante baisse représente un taux de variation annuel de -0,20% contre -0,07% pour la période intercensitaire 1990-1999.
- qu'à moins d'un bouleversement des comportements, en 2015, près d'un habitant sur quatre aurait au moins 60 ans (24,1%) dans le bassin châlonnais, contre un peu moins de un sur six en 1999 (17%).
- L'allure de la pyramide des âges, qui varie peu selon les scénarios, illustre bien ce phénomène. Si l'on regarde la proportion des 75 ans ou plus, de 1999 à 2015, il y aurait une augmentation de 3 points (de 5,6% à 8,6% de la population totale) correspondant à un passage de 5 475 à 8 046 individus.
- Parallèlement, la proportion des moins de 20 ans baisserait de quatre points et passerait de 27,8% en 1999 à 24% en 2015. Ces tendances, baisse pour les moins de 20 ans et hausse pour les plus de 60 ans, se retrouvent en proportion moins importante pour les tranches d'âge adjacentes.
- que la population en âge de travailler, à savoir les 20-60 ans, diminuerait de 4 676 personnes.

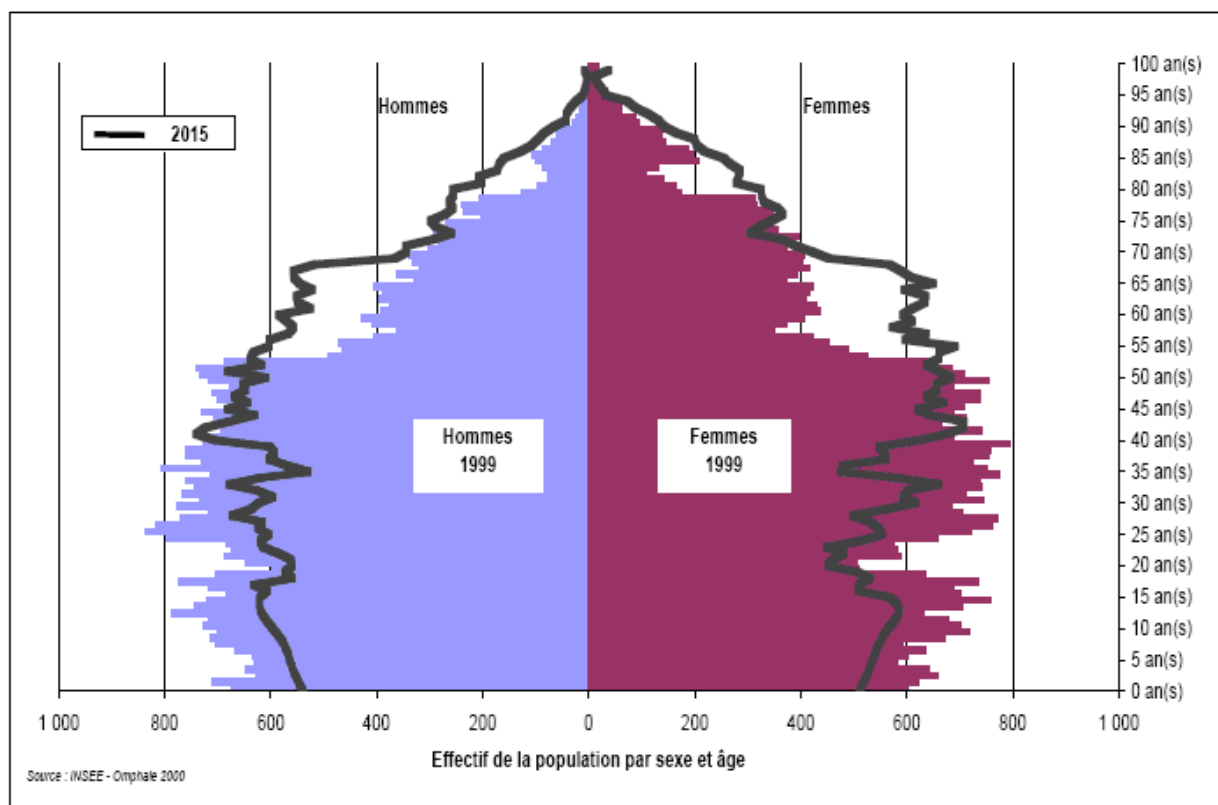


Tableau n° 3 :

LES POPULATIONS PROJETEES SELON LE SCENARIO 1

	1999	2005	2010	2015
Moins de 15ans	20 207	18 826	18 011	16 892
De 15 à 24 ans	13 148	12 929	11 651	10 913
De 25 à 39 ans	22 574	20 335	19 170	17 562
De 40 à 59 ans	24 414	26 700	26 262	25 853
De 60 à 74 ans	11 028	10 946	12 789	14 539
75 ans ou plus	5 475	6 499	7 331	8 046
Total des tranches	96 846	96 235	95 214	93 805

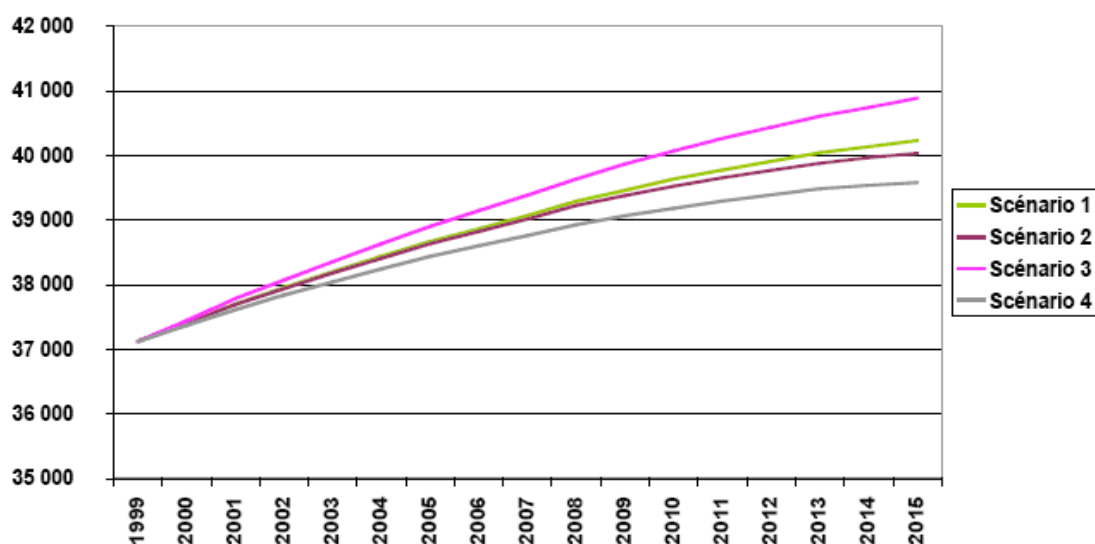
* Population Omphale recalculée au 1er janvier 1999

Source : OMPHALE 2000, INSEE²

L'hypothèse du maintien de la fécondité³ à 1,8 enfant par femme, commune à tous les scénarios, vient renforcer ce vieillissement. En effet, son niveau est inférieur au seuil de renouvellement des générations au niveau national.

C'est la prolongation, même atténuée, des tendances observées sur les migrations qui a l'impact le plus défavorable. Toutefois, ces projections ne constituent en aucun cas une prévision. Un développement significatif de l'emploi, lié à l'Aéroport international de Vatry, pourrait remettre en question ces évolutions, en réduisant voire en inversant le solde migratoire.

**PROJECTION DU NOMBRE DE MENAGES
POUR LE BASSIN DE VIE A L'HORIZON 2015**
(période de référence 1990-1999)



Concernant l'évolution du nombre de ménages, l'application des scénarios de projection indique qu'à l'horizon 2015, le bassin de vie chalonnais devrait compter entre 39 580 et 40 880 ménages si l'on fait l'hypothèse que la désaffection pour la vie en couple va se poursuivre, à un rythme s'affaiblissant progressivement et si l'on prolonge les tendances démographiques observées au cours de ces dix dernières années (à savoir, la période

² La population OMPHALE de 1999 correspond à une population recalculée au 1^{er} janvier de l'année pour les besoins de la projection. Elle est donc différente de celle du recensement de population de 1999.

³ La fécondité est le nombre moyen par femme.

intercensitaire 1990-1999). Le nombre de ménages devrait être compris entre 32 500 et 33 570 dans l'aire urbaine dont, entre 26 630 et 27 630 résideraient dans la communauté d'agglomération.

Selon les scénarios de projection retenus, le nombre de ménages dans l'ensemble du bassin de vie augmenterait même si, d'ici 2015, cette croissance tendait à s'estomper. Le nombre de ménages oscillerait entre 2 460 et 3 760 en 2015 soit un taux moyen annuel de croissance variant entre 0,40 et 0,61% par an entre 1999 et 2015. Entre 2005 et 2015, entre 1 140 et 1 990 ménages supplémentaires devraient ainsi arriver sur le marché local du logement selon les perspectives d'évolution démographique.

METHODOLOGIE

LES PROJECTIONS DE POPULATION DANS LE BASSIN DE VIE DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE

LE MODELE DE PROJECTION OMPHALE

En se basant sur les résultats du recensement de la population de 1999, l'INSEE a réalisé de nouvelles projections de population grâce au logiciel Omphale (Outil de Modélisation et de Projections d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Elèves). Cet outil permet de réaliser des projections sur des zones constituées de communes entières, et comptant au moins 50 000 habitants. Pour réaliser des projections, Omphale s'appuie sur la structure de la population de la zone donnée au dernier recensement.

Pour le bassin de vie de Châlons-en-Champagne, les quatre scénarios de projection de la population correspondent à la période de référence 1990-1999. Globalement, le principe consiste à calculer la population par sexe et âge d'une année en fonction des effectifs de l'année précédente, en appliquant des taux de fécondité, de mortalité et des quotients migratoires.

Plus précisément, les décès naturels résultent de l'application de quotients de mortalité par sexe et âge à la population susceptible de décéder au cours de l'année. De façon interactive, le solde migratoire de l'année s'obtient par application de quotients migratoires par sexe et âge à la population du bassin d'habitat de Châlons-en-Champagne, en tenant compte des décès pouvant survenir dans l'année. Enfin, les naissances sont obtenues en appliquant des quotients de fécondité par âge aux effectifs de femmes de 15 à 48 ans, susceptibles d'avoir des enfants au cours de l'année.

Omphale calcule tout d'abord des quotients de référence à partir des données du recensement et de l'état civil puis ces quotients sont projetés année par année en fonction des hypothèses choisies. Il n'est pas affecté de probabilité a priori aux hypothèses. La population Omphale de 1999 correspond à une population recalculée au 1er janvier de l'année et est donc différente de celle du recensement de population de 1999.

LES QUATRE SCENARIOS DE PROJECTION DE LA POPULATION

a) Le scénario de maintien des quotients de fécondité et de migration (scénario 1)

Il est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables citées précédemment :

- la fécondité est maintenue à son niveau de 1999. Les quotients de référence par âge de la mère sont donc conservés durant toute la période de projection, ce qui a pour effet de maintenir l'indice conjoncturel de fécondité à son niveau actuel,*
- la mortalité baisse au même titre que la tendance métropolitaine,*

- les quotients migratoires de référence, calculés entre les recensements de 1990 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

b) *Le scénario alternatif sur les migrations avec maintien des quotients de fécondité et de migration (scénario 2)*

Il propose en complément au scénario central une méthode de lissage des quotients migratoires dite composite. L'intérêt du lissage vient du fait que les quotients migratoires issus du calcul brut ont l'inconvénient de prendre des valeurs en dent de scie d'un âge à l'autre. Leur amplitude est telle qu'il est difficile d'en extraire l'information attendue. Le but est d'obtenir des profils de quotients migratoires plus faciles à interpréter.

c) *Le scénario à hypothèse de migration haute (scénario 3)*

Ce scénario peut être qualifié "d'optimiste" dans la mesure où il reconduit également les tendances passées à l'exception des quotients migratoires. En effet, les quotients migratoires sont augmentés uniformément du paramètre 0,001 quel que soit l'âge et sur toute la période de projection. Ceci permet d'évaluer en première approche une certaine sensibilité de la projection aux hypothèses concernant le solde migratoire.

d) *Le scénario à hypothèse de migration basse (scénario 4)*

Ce scénario, qui peut être qualifié de "pessimiste" est à l'opposé du précédent. Il reconduit les tendances passées sauf pour les quotients migratoires. Ces derniers sont diminués uniformément du paramètre 0,001 quel que soit l'âge et sur toute la période de projection.

	Période de référence du scénario	Population projetée en 2015	Ecart avec le scénario 1
Scénario 1	1990-1999	93 805	/
Scénario 1 sans migration	1990-1999	104 402	10 597
Scénario 2	1990-1999	95 327	1 522
Scénario 3	1990-1999	92 307	-1498
Scénario 4	1990-1999	93 154	-651

L'application des coefficients migratoires calculés sur la période 1982-1999 plutôt que 1990-1999, n'apporte que des modifications marginales. Les conclusions de l'étude restent identiques comme l'atteste le tableau suivant :

	Période de référence du scénario	Population projetée en 2015	Ecart avec le scénario 1
Scénario 1	1982-1999	93 746	/
Scénario 1 sans migration	1982-1999	103 519	9 773
Scénario 3	1982-1999	95 273	1 527
Scénario 4	1982-1999	92 245	-1 501

Il serait illusoire d'augmenter davantage l'influence des coefficients migratoires dans la mesure où le modèle est de nature tendancielle. Il n'est pas adapté pour tenir compte de chocs tels qu'une variation brutale de l'activité économique ou une refonte de l'urbanisme : implantations de nouvelles entreprises ou au contraire restructurations entraînant la fermeture de sites de production, construction d'une zone pavillonnaire...